Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2018-409** **30/05/2018**

Date de mise en application : 30/05/2018
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 29/06/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un emploi de chef du service de l'alimentation à la direction générale de l'alimentation (DGAL)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Avis de vacance d'un emploi de chef de service

JORF n°0122 du 30 mai 2018

L'emploi de chef du service de l'alimentation à la direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'agriculture et de l'alimentation sera prochainement vacant.

Le service de l'alimentation comprend deux sous-directions, la sous-direction de la politique de l'alimentation et la sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments, et le secrétariat interministériel du Conseil national de l'alimentation.

Il élabore pour le compte du ministère, la politique de l'alimentation, veille à sa mise en œuvre, à son évaluation, et à sa cohérence avec les autres politiques publiques. A ce titre, il coordonne l'action des directions et services du ministère en matière d'alimentation. Il élabore les règles relatives à l'alimentation humaine et veille notamment à la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits alimentaires, à l'équilibre de l'offre alimentaire en restauration collective. Il assure, pour le compte du directeur général, responsable du programme national pour l'alimentation, le pilotage et le suivi du plan. Il en coordonne également les actions relevant de chacun des ministères concernés. A ce titre, il s'assure de la bonne prise en compte des objectifs prioritaires du programme national pour l'alimentation.

Le service de l'alimentation a également pour mission d'élaborer et de suivre la réglementation relative à la sécurité sanitaire des aliments : réglementation relative aux risques biologiques, chimiques et physiques des denrées alimentaires, référentiels d'inspection et de contrôle en matière d'hygiène des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine et des établissements les préparant ainsi que la politique de contrôle dans ce domaine, en lien avec les autres ministères concernés. Il définit la politique en matière de laboratoires nationaux de référence et de laboratoires agréés ou reconnus, exerce la co-tutelle technique de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et participe aux politiques de recherche du ministère. Dans ce domaine, il définit les besoins de recherche de la DGAL et anime son comité de la recherche.

Pour assurer la direction de ce service, des compétences en matière de santé publique sont requises. Le titulaire de l'emploi devra également avoir une solide expérience de management, du travail interministériel et maîtriser le fonctionnement en mode projet. Des capacités avérées en matière d'animation d'équipes, de négociation et dans le domaine des relations internationales sont également demandées.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, à la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78, rue de Varenne, 75007 Paris, au directeur général de l'alimentation à l'adresse suivante : patrick.dehaumont@agriculture.gouv.fr, 251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15, ainsi qu'à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse suivante : claudine.lebon@agriculture.gouv.fr, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.